

Votre demande de clé

Dépôt, vérification et réponse de NOUREFÉ

Le catalogue aide à identifier une référence possible. Pour toute demande de clé **OEM constructeur**, la preuve de propriété du véhicule est obligatoire et le dossier est déposé en agence.

01

Renseignez la fiche

Indiquez la référence choisie, les données du véhicule et vos coordonnées.

02

Présentez les justificatifs

Pour une clé OEM : preuve de propriété (facture, cession ou titre équivalent), plus mandat si vous agissez pour un tiers. La carte grise seule ne suffit pas.

03

Nous vérifions

Un membre de l'équipe contrôle la cohérence du dossier et la référence candidate.

04

Recevez la suite à donner

Nous vous répondons, demandons un complément ou proposons un devis selon le cas.

DÉLAI DE VÉRIFICATION

Sous 72 heures, décomptées du lundi au vendredi, à partir de la réception d'un dossier complet, dont la preuve de propriété pour une clé OEM. Si une pièce manque, nous demandons un complément.

À CE STADE

Le dépôt de la fiche constitue une **demande d'étude**. Il ne crée pas de commande et ne déclenche aucun paiement. Un prix, un délai de fourniture ou un rendez-vous ne sont confirmés qu'après vérification et accord explicite.

Les données et justificatifs sont utilisés pour traiter votre demande. Consultez la politique de confidentialité sur nourefe.com.